



## Conditions générales Lean Six Sigma Belgium

### Désignation

La société Lean Six Sigma Belgium désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé Rue du Congrès 37 à 1000 Bruxelles . La société Lean Six Sigma Belgium met en place et dispense des formations inter et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Lean Six Sigma Belgium pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Lean Six Sigma Belgium s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire signé. À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

### Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer avant la prestation, à la réception de facture, dans un délai de 30 jours . Le règlement des factures doit être effectué exclusivement par virement bancaire.

### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [contact@leansixsigmabelgium.com](mailto:contact@leansixsigmabelgium.com)

En cas d'annulation entre 4 et 21 jours calendaires avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrés avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 7 jours calendaires avant la date de la formation. Si la demande de report est effectuée moins de 7 jours calendaires avant le début de la formation, un montant forfaitaire de 95 € HTVA /jour sera facturé en guise de dédommagement relatifs aux frais engagés par Lean Six Sigma Belgium auprès du lieu de formation.

Au cas où le nombre de participants à une formation en groupe serait inférieur à 4, Lean Six Sigma Belgium se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler celle-ci et la formation sera remboursée au client si celui-ci ne souhaite pas attendre l'organisation d'une nouvelle session.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Lean Six Sigma Belgium ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents même partiellement ou mêmes adaptés, sous quelle forme ou sur quelle que support que ce soit sans l'autorisation écrite et préalable de Lean Six Sigma Belgium.

Pour toute violation de la présente clause, le client sera redevable d'une indemnité forfaitaire minimale de 150.000,00 €, sans préjudice du droit de Lean Six Sigma Belgium d'apporter la preuve et de réclamer l'indemnisation d'un dommage plus élevé.

### **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Lean Six Sigma Belgium sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.



### **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi belge. En cas de litige survenant entre la société Lean Six Sigma Belgium et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bruxelles.